

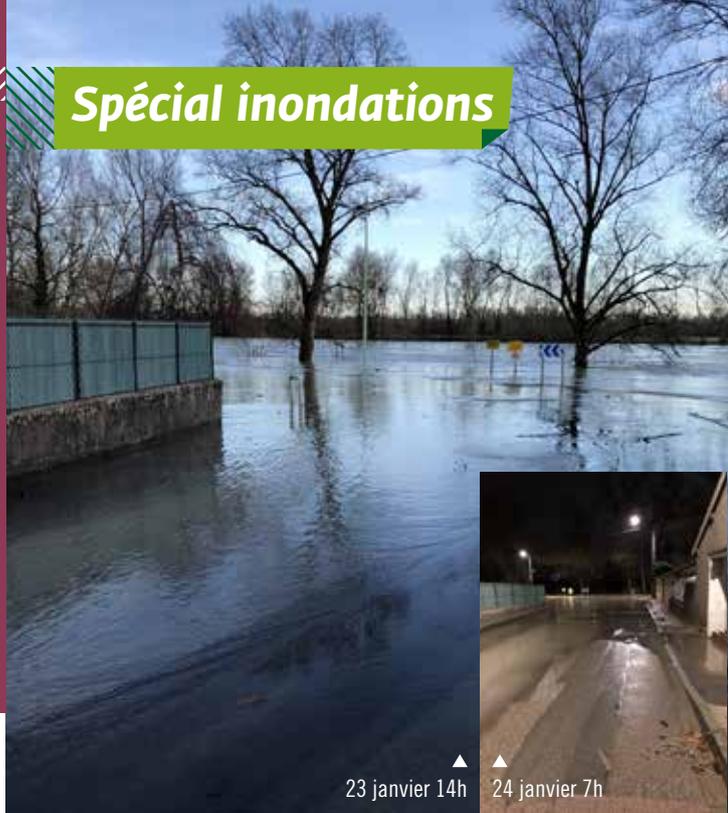
Inscrivez-vous au fil d'alerte communal et aux alertes sms

Durant tout l'épisode de crue, une information a été faite sur les panneaux lumineux, 5 messages ont été diffusés via le fil d'info communal, et un sms a été envoyé aux personnes inscrites au système d'alerte et de prévention.

• Pour vous inscrire au fil d'information communal et/ou au système automatique d'alerte et de prévention inondation : www.thil.fr

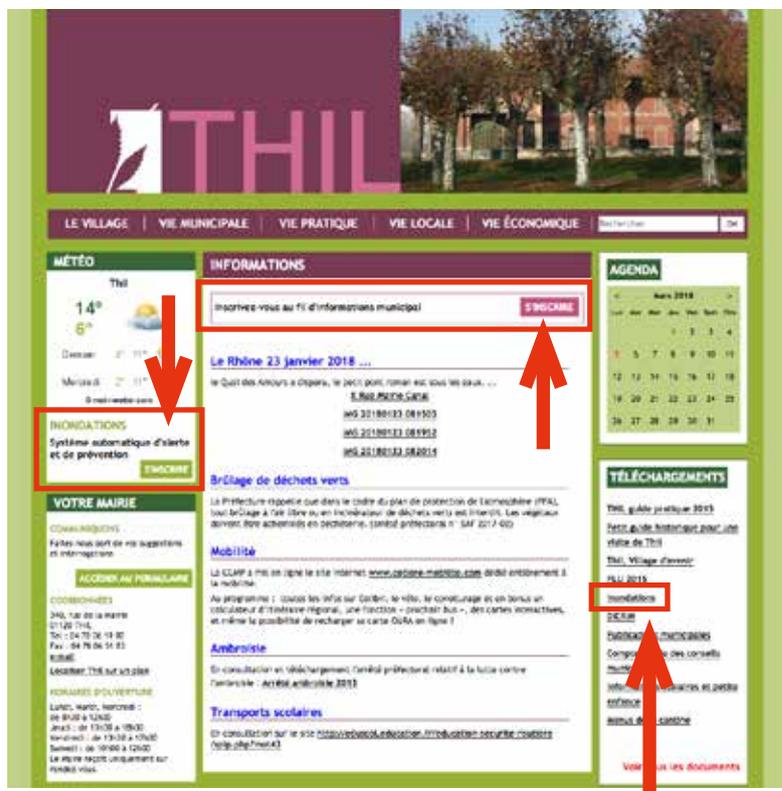
Pour les personnes déjà inscrites au système d'alerte, veillez à communiquer toute modification de votre numéro de téléphone ou courriel. Veillez également à les compléter : 50% des inscrits n'ont pas pu être contactés par sms (pas de n° de téléphone ou numéro obsolète) lors de l'épisode du 22-24 janvier.

Spécial inondations



23 janvier 14h

24 janvier 7h



Documents disponibles au téléchargement.

Le Rhône déborde à Thil

Les deux crues du Rhône de janvier 2018

- Les 4 et 5 janvier 2018 : le niveau maximum au droit du stade de Thil a été de 5,80 m.
- Les 22 et 24 janvier 2018 : le niveau maximum au droit du stade de Thil a été de 6,20 m. Le Rhône a débordé sur 150 m au virage rue de la Mairie / rue du Canal.

Au cours de ces deux épisodes, la cellule de crise réunissant autour du Maire, le Responsable des Actions Communales et les Adjoints a été mobilisée.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) n'a pas été déclenché au vu des éléments factuels relevés et des informations délivrées par la cellule de la protection civile de la Préfecture de l'Ain.

Pendant la période d'alerte, le suivi « de visu » de l'évolution du niveau du Rhône et la communication avec les services de la Préfecture ont permis de gérer l'événement au plus près avec l'appui des agents communaux et des agriculteurs. En mairie, madame la secrétaire d'accueil était à l'écoute et communiquait les informations dont elle disposait au fil de l'eau.

Un merlon de terre sur le chemin de halage, au droit du stade, a été monté. Le 23 janvier à 10h un arrêté municipal a été promulgué pour fermer la RD 61. Cela n'a pas empêché des imprudents d'emprunter cette voie. La décrue a été annoncée par la Préfecture le 23 mars à 17h puis confirmée par Prédic (Météo France) à 19h. Elle s'est amorcée en milieu de nuit sur Thil. Le 24 janvier à 14h, la RD61 était ré-ouverte à la circulation.

My predict



Et pour compléter votre information, « My Predict », une application disponible sur IOS et Android, vous permet d'être prévenu et informé en temps réel de tout évènement et d'adopter les bons réflexes face aux risques !

Pour en savoir plus, venez sur notre site www.thil.fr

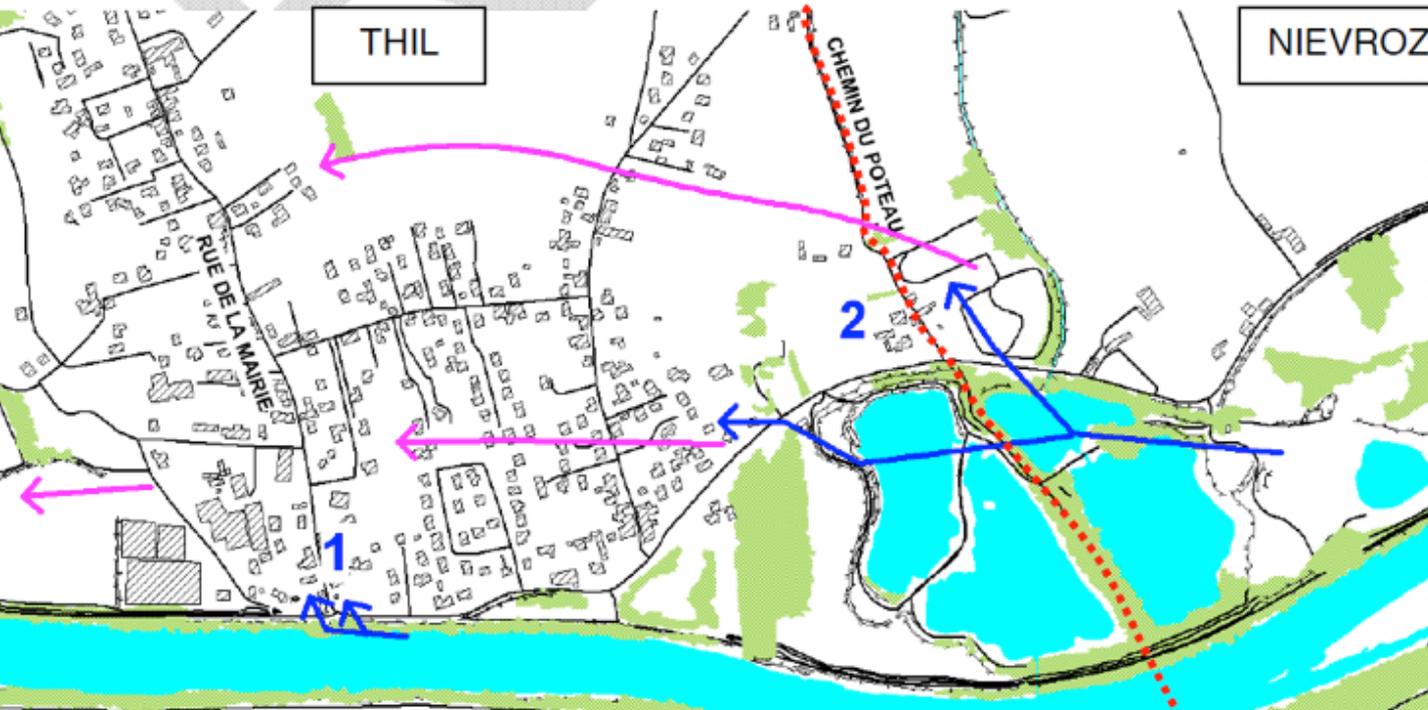


Schéma des flux d'eau lors des deux dernières inondations de Thil (1983 et 1990)

Protection rapprochée de Thil contre les inondations

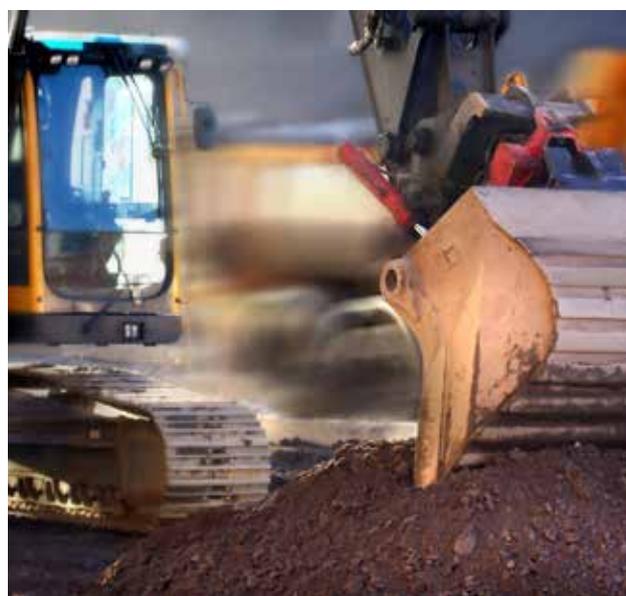
Un programme de restauration du canal de Miribel, de ses annexes fluviales et de sa nappe a été défini à échéance 2027. Ce programme vise à sécuriser l'alimentation en eau potable de l'agglomération lyonnaise, à gérer les crues et protéger les riverains du canal, à conserver voire restaurer les potentialités écologiques des milieux aquatiques et enfin à accueillir et sensibiliser le public.

Un contrat territorial signé en mars 2016 constitue une première phase de ce programme de restauration. Il porte sur la période 2016-2020 et traite entre autres des travaux dits d'urgence. Parmi eux, la sécurisation des abords du canal et **la protection rapprochée de Thil contre les inondations**.

Des travaux prévus pour 2020

Le Comité de Pilotage groupant la CCMP (au titre de sa compétence de protection contre les inondations), la DREAL, la DDT, le Symalim, le Conseil Départemental et naturellement la Commune de Thil s'est réuni le 5 février dernier. Le cahier des charges d'une mission de maîtrise d'œuvre a été rédigé. Il prévoit des études techniques (hydrologiques, géologiques, environnementales), juridiques et financières afin de préserver Thil des crues cinquantenales (voir encadré ci-dessous).

À l'issue de ces études, un plan de travaux sera établi avec pour objectif de démarrer courant 2020. D'ici là, un dispositif mobile permettant de boucher le passage à l'eau au bout de la rue de la Mairie (flèches bleues n°1 dans le croquis ci-dessus) est à l'étude.



Qu'est-ce qu'une crue cinquantennale ?

Une crue est dite cinquantennale si elle a statistiquement une "chance" sur 50 de se produire dans l'année (à ne pas confondre avec une crue qui aurait lieu statistiquement tous les 50 ans).

